



Délibération affichée, rendue exécutoire,  
après transmission au Contrôle de Légalité le : 30 juin 2022  
AR n° 078-200062248-20220629-lmc1132476-DE-1-1

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

### RH - Création de postes et mise à jour du tableau des effectifs

Le 29 juin 2022, le Comité Syndical de Seine-et-Yvelines Numérique s'est réuni par voie dématérialisée sur convocation du Président du Comité syndical adressée le jeudi 23 juin 2022.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de Seine-et-Yvelines Numérique,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment son article 34 ;

Vu la Convention collective nationale des télécommunications du 26 avril 2000 (IDCC 2148) en vigueur;

Vu la délibération du Comité syndical du 27 avril 2017 par laquelle il a été décidé d'appliquer la convention collective nationale des télécommunications ;

Vu les statuts de Seine-et-Yvelines Numérique tels que modifiés par délibération du Comité syndical n° 2021-CSYN-36 du 12 décembre 2021;

Vu le rapport de Monsieur le Président du Comité Syndical ;

CONSIDERANT qu'il appartient au Comité syndical de créer les emplois nécessaires au fonctionnement de l'établissement ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu de préparer le développement de l'activité de Cybersécurité, de soutenir l'emploi d'alternants, et d'adapter l'organisation au développement de l'activité du Syndicat en créant les postes nécessaires ou en modifiant l'organisation ;

### APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

Article 1 - APPROUVE à compter du 1er juillet 2022 :

#### SECRETARIAT GENERAL

- La création d'un poste de Renfort Administratif, groupe C seuil 1 (équivalent au grade « rédacteur » catégorie C)

## DIRECTION « TECHNOLOGIES ET SERVICES » / BRANCHE « SERVICES »

- La modification du poste de Technicien en Technicien Supérieur en système et réseau, groupe C seuil 1 (équivalent au grade « rédacteur » catégorie C)
- La modification du poste de Directeur des services et infrastructures, groupe G seuil 2 en Directeur Technologie et Services, groupe G seuil 2 (équivalent au grade « ingénieur », catégorie A)
- La modification du poste d'Ingénieur système et réseau, groupe E seuil 3 en Architecte système, groupe E seuil 1 (équivalent au grade « ingénieur », catégorie A)

## DIRECTION « NUMERIQUE POUR L'EDUCATION ET LES SOLIDARITES »

- La modification du poste de Responsable Opérationnel en Responsable des Usages Numériques, groupe E seuil 1 (équivalent au grade « attaché », catégorie A)

## DIRECTION « PMO »

- La modification du nom de la Direction PMO en direction « Cyber & Project Factory »
- La modification du poste de PMO en « Directeur qualité & projet », groupe F seuil 1 (équivalent au grade « attaché », catégorie A)
- La création de deux postes d'alternants en cyber sécurité, (équivalent au grade « attaché », catégorie A)

**Article 2** - DIT que les crédits nécessaires sont ou seront inscrits aux budgets, pour la rémunération, au chapitre 012 article 64111.

**Article 3** - APPROUVE la modification du tableau des effectifs qui devient :

Réf interne	Intitulé du poste	Réf. convention collective		Réf. Fonction publique territoriale
		Groupe	Seuil	Grade
	<b>Direction</b>			
D1	Directeur Général	Sans objet		Administrateur
D2	Directeur Général Délégué	G	2	Ingénieur en Chef
D3	Chargé de mission	F	1	Ingénieur
D4	Chargé d'étude/de mission - stagiaire	*	*	Rédacteur
D5	Chargé d'étude/de mission - stagiaire	*	*	Rédacteur
	<b>Administration</b>			
ADM1	Secrétaire Général	F	1	Attaché
ADM2	Responsable des Ressources Humaines	F	1	Attaché
ADM3	Attaché de Direction	E	1	Attaché
ADM4	Attaché de Direction	E	1	Attaché
ADM5	Comptable	C	3	Rédacteur
ADM6	Juriste Commande Publique	E	1	Attaché

ADM7	Contrôleur de gestion	E	1	Attaché
ADM8	Comptable	C	1	Rédacteur
ADM9	Responsable comptable	F	1	Attaché
ADM10	Alternant Administratif	*	*	Rédacteur
ADM11	Alternant Assistant RH	*	*	Rédacteur
ADM12	Comptable	C	3	Rédacteur
ADM13	Assistant RH	E	1	Attaché
ADM 14	Contrôleur de Gestion	E	1	Attaché
ADM 15	Comptable	C	1	Rédacteur
ADM 16	Renfort administratif	C	1	Rédacteur
	<b>Vidéoprotection</b>			
VP1	Directeur métier sureté électronique	G	1	Attaché
VP2	Directeur de programme « vidéoprotection »	F	1	Ingénieur
VP3	Expert logiciel Vidéoprotection	E	1	Ingénieur
VP4	Chef de projet technique sureté	F	1	Ingénieur
VP5	Alternant Vidéoprotection	*	*	Rédacteur
	<b>Infrastructures</b>			
INF1	Responsable Architectures et Infrastructures	F	1	Attaché
INF2	Chef de projet réseaux et systèmes	E	1 bis	Ingénieur
INF3	Directeur de projets THD	F	2	Ingénieur
INF4	Architecte système	E	1	Ingénieur
INF5	Superviseur travaux	D	1	Ingénieur
INF7	Alternant Infrastructures	*	*	Rédacteur
INF8	Chef de projet IT	E	3	Ingénieur
INF10	Chef de projet IT	E	3	Ingénieur
INF 11	Administrateur MDM	D	1	Ingénieur
	<b>Numérique pour l'Education et les Solidarités</b>			
NE1	Directeur activité " Numérique pour l'Education et les Solidarités "	F	2	Attaché
NE2	Chef de projets	E	3	Attaché
NE3	Chef de projets	E	1 bis	Attaché
NE4	Directeur de projets	F	2	Ingénieur
NE5	Chef de projets	E	3	Ingénieur
NE6	Chargé de relations extérieures	E	1bis	Ingénieur
NE7	Administrateur système et réseau	F	3	Ingénieur
NE8	Directeur de projet ENT - Directeur Adjoint Métier NE	F	2	Attaché
NE9	Alternant Numérique Educatif	*	*	Rédacteur
NE23	Chef de projet Numérique pour l'Education et les Solidarités	E	3	Ingénieur
NE24	Chef de projets	E	1	Ingénieur
NE30	Chef de projets	E	1	Ingénieur
NE31	Directeur de Programme	F	1	Attaché
NE32	Responsable formation	E	1	Attaché
NE33	Responsable des Usages Numériques	E	1	Attaché
NE 34	Responsable des Usages Numériques	E	1	Attaché

	Direction des Services			
SE1	Directeur Technologie et Services	G	2	Ingénieur
SE2	Responsable Service Client	E	3	Attaché
NE10	Adjoint technique équipe maintenance des équipements numériques	D	1	Agent de maîtrise
NE11	Technicien Supérieur en système et réseau	C	1	Agent de maîtrise
NE12	Technicien Supérieur en système et réseau	C	1	Agent de maîtrise
NE13	Technicien Supérieur en système et réseau	C	1	Agent de maîtrise
NE14	Technicien Supérieur en système et réseau	C	1	Agent de maîtrise
NE15	Technicien Supérieur en système et réseau	C	1	Agent de maîtrise
NE16	Technicien Supérieur en système et réseau	C	1	Agent de maîtrise
NE17	Technicien Supérieur en système et réseau	C	1	Agent de maîtrise
NE18	Technicien Supérieur en système et réseau	C	1	Agent de maîtrise
NE19	Technicien Supérieur en système et réseau	C	1	Agent de maîtrise
NE20	Technicien Supérieur en système et réseau	C	1	Agent de maîtrise
NE21	Technicien Supérieur en système et réseau	C	1	Agent de maîtrise
NE22	Technicien Supérieur en système et réseau	C	1	Agent de maîtrise
NE25	Technicien Supérieur en système et réseau	C	1	Agent de maîtrise
NE26	Technicien Supérieur en système et réseau	C	1	Agent de maîtrise
NE27	Technicien Supérieur en système et réseau	C	1	Agent de maîtrise
NE28	Technicien Supérieur en système et réseau	C	1	Agent de maîtrise
NE29	Technicien Supérieur en système et réseau	C	1	Agent de maîtrise
NE35	Technicien Supérieur en système et réseau	C	1	Agent de maîtrise
NE36	Technicien Supérieur en système et réseau	C	1	Agent de maîtrise
NE37	Technicien Supérieur en système et réseau	C	1	Agent de maîtrise
NE38	Coordinateur technique	D	1	Agent de maîtrise
NE39	Technicien spécialisé	C	1	Agent de maîtrise
NE 40	Technicien spécialisé	C	1	Agent de maîtrise
NE41	Technicien spécialisé	C	1	Agent de maîtrise
NE42	Technicien spécialisé	C	1	Agent de maîtrise
SE10	Gestionnaire de parc-des services ITSM	E	1bis	Ingénieur
SE11	Responsable Infogérance	F	2	Ingénieur
SE12	Responsable Infogérance	F	*	Ingénieur
SE13	Responsable du CDSI	E	1	Attaché
SE14	Opérateur de vidéoprotection adjoint responsable	D	(*)	Rédacteur
SE15	Opérateur de vidéoprotection	C	1	Agent de maîtrise
SE16	Opérateur de vidéoprotection	C	1	Agent de maîtrise
SE17	Opérateur de vidéoprotection	C	1	Agent de maîtrise
SE18	Opérateur de vidéoprotection	C	1	Agent de maîtrise
SE19	Opérateur de vidéoprotection	C	(*)	Agent de maîtrise
SE20	Responsable Opérationnel de projet	E	1	Attaché
SE21	Incident Change Manager	E	1	Attaché
SE23	Alternant Services	*	*	Rédacteur
SE24	Opérateur de vidéoprotection	C	1	Agent de maîtrise
SE 25	Service Delivery Manager	E	1	Attaché
SE 26	Directeur des opérations	F	1	Attaché

SE 27	Incident Manager	E	1	Attaché
	<b>Direction développement, qualité, transformation</b>			
CRE1	Directeur de la communication et du Marketing	F	1	Attaché
CRE2	Chargé de relations extérieures	F	1	Attaché
CRE3	Chargé de relations extérieures	F	1	Attaché
CRE4	Chargé de relations extérieures	F	1	Attaché
CRE5	Attaché Technico-commercial	E	3	Attaché
CRE6	Directeur du Développement	F	1	Attaché
CRE7	Alternant Assistant Communication/marketing	*	*	Rédacteur
CRE8	Alternant Développement	*	*	Rédacteur
CRE9	Chargé de relations extérieures	F	1	Attaché
CRE10	Attaché Technico-commercial	E	1	Attaché
CRE11	Responsable Marketing	E	1	Attaché
CRE12	Chargé de relations extérieures	F	1	Attaché
CRE13	Chargé de relations extérieures	F	1	Attaché
CRE14	Attaché Technico-commercial	E	1	Attaché
	<b>Dématérialisation et Confiance Numérique</b>			
AE1	Directeur Métier Dématérialisation et Confiance Numérique	F	1	Attaché
AE2	Expert métier Dématérialisation	E	1	Attaché
	<b>YNCA</b>			
CA1	Responsable Centrale d'Achats	E	3	Attaché
CA2	Acheteur - renfort	E	1	Attaché
	<b>Cyber &amp; Project Factory</b>			
PMO1	Directeur qualité projet	F	1	Attaché
PMO2	Responsable assurance qualité projet	E	1	Attaché
PMO3	Coordinateur - Chargé de déploiement opérationnel	E	1	Attaché
PMO4	Chargé de déploiement opérationnel	E	1	Attaché
SE22	Responsable Opérationnel de la Sécurité du SI	F	1	Attaché
INF9	Directeur d'activité de la sécurité du SI	F	1	Attaché
PMO5	Alternant cybersécurité	*	*	Rédacteur
PMO6	Alternant cybersécurité	*	*	Rédacteur

*La présente décision peut être attaquée par la voie d'un recours en annulation devant le Tribunal administratif de Versailles, dans un délai de deux mois à compter de sa publication suivant les articles R. 421-1 et R. 421-2 du Code de justice administrative.*

Président du Comité Syndical  
Seine-et-Yvelines Numérique



Bertrand COQUARD

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

### RH - Création de postes et mise à jour du tableau des effectifs

Président de séance : Monsieur Bertrand Coquard

---

Présents : 15

Mme Sonia BRAU, Mme Jessica BULLIER, M. Bertrand COQUARD, M. Bruno CORADETTI, M. Daniel COURTES, M. Nicolas DAINVILLE, Mme Cécile DUMOULIN, Mme Anne HERY LE PALLEC, M. Thomas LAM, M. Denis LARGHERO, Mme Nathalie LEANDRI, M. Jean MYOTTE, M. Benoit POUYET, M. Serge QUÉRARD, M. Laurent RICHARD.

---

Pouvoir : 2

M. Pierre Bédier à M. Bertrand Coquard, M. Denis Boulanger à M. Bruno Coradetti.

---

Absents excusés : 3

M. François Garay, Mme Ghislaine Haueter, M. Jean-Marie Tétart.

---

Le calcul du quorum s'établit comme suit :

Compétence	Membres	Quorum	Présents ou Représentés
Administration Générale	25	14	17

**Adopté à l'unanimité**